



**AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE
SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS**

**- Brèves économiques de Tunisie et de Libye -
Semaine du 16 novembre au 22 novembre 2018**

Tunisie

- *Grève générale dans la fonction publique jeudi 22 novembre 2018, suite au rejet par le gouvernement tunisien des revendications salariales.*
- *8ème édition du conseil des gouverneurs des banques centrales des pays de l'Union du Maghreb arabe samedi 17 novembre 2018 à Tunis.*
- *Tenue de l'assemblée constitutive du conseil national du Dialogue social mardi 27 novembre 2018.*
- *Augmentation des exportations tunisiennes d'huile d'olive et de produits biologiques sur les dix premiers mois de 2018.*
- *Adoption du Projet de loi de finances complémentaire pour l'année 2018 par l'Assemblée des représentants du peuple.*

Libye

- *Augmentation des revenus libyens tirés de la rente pétrolière en septembre 2018.*
- *Systématisation des procédures de contrôle et d'audit au sein de la compagnie pétrolière nationale libyenne.*

TUNISIE

- *Grève générale dans la fonction publique jeudi 22 novembre 2018, suite au rejet par le gouvernement tunisien des revendications salariales.*

Les fonctionnaires tunisiens des ministères, des administrations centrales, régionales et locales et des établissements régis par le statut de base de la fonction publique (à l'exception des services d'urgence des hôpitaux publics et du secteur du transport) auraient répondu massivement à l'appel à la grève générale de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) pour la journée du 22 novembre 2018. Ainsi, le taux de participation serait supérieur à 90% selon les chiffres communiqués par l'organisation syndicale. Cette grève a été décidée après l'échec des négociations salariales dans la fonction publique entre le gouvernement et l'UGTT. Les points de désaccord concernent les taux de majoration salariale et leur date de prise d'effet. Pour rappel, la masse salariale dans la fonction publique a plus que doublé entre 2010 et 2018, passant de 7,6 Mds TND à 16 Mds TND, soit environ 14% du PIB en 2018. Le coût de la grève sera important pour l'économie nationale : il s'élèverait *a minima* à 34,5 M TND (en prenant en compte uniquement le coût salarial¹) et pourrait atteindre 150 à 160 M TND selon l'économiste et ancien ministre tunisien des finances, M. Houcine Dimassi (en prenant en compte également les pertes liées à l'absence de services publics²). Le secrétaire général de l'UGTT, M. Noureddine Taboubi, a annoncé une réunion de la commission administrative samedi 24 novembre 2018 pour décider des suites à donner au mouvement. Selon le secrétaire adjoint de l'UGTT M. Mohamed Ali Boughdiri, une grève générale nationale dans la fonction publique et le secteur public n'est pas à exclure.

- *8ème édition du conseil des gouverneurs des banques centrales des pays de l'Union du Maghreb arabe samedi 17 novembre 2018 à Tunis.*

La 8ème édition du conseil des gouverneurs des banques centrales des pays de l'Union du Maghreb arabe (Tunisie, Algérie, Maroc, Libye et Mauritanie) s'est tenue samedi 17 novembre 2018 à Tunis. L'édition précédente remonte à 2008. Le gouverneur de la Banque centrale tunisienne (BCT), M. Marouane El Abassi, a représenté la Tunisie lors de ce conseil. Les membres présents ont adopté un plan d'action en quatre volets : les techniques monétaires modernes et la crypto-monnaie, l'inclusion financière, la finance islamique et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. En outre, un secrétariat permanent du conseil des gouverneurs des banques centrales du Maghreb est créé, dont la présidence est attribuée à la BCT. Ce

¹ La méthode de calcul est la suivante : la masse salariale dans la fonction publique s'élève à 14,7 Mds TND en 2018. Le nombre de jours ouvrables sur l'année 2018 est de 253 jours. L'administration comprend 690 000 fonctionnaires. Il convient d'exclure du calcul les 235 000 fonctionnaires des corps militaires et paramilitaires (armée, gendarmerie, services pénitentiaires et douanes) car la constitution ne les autorise pas à faire grève. Enfin, le taux de participation pris en référence est de 90%. $(14\,700\,000 / 253) * 0,90 * [(690\,000 - 235\,000) / 690\,000] = 34,5$. Il s'agit d'un ordre de grandeur : pour parvenir à une estimation plus précise, il est nécessaire de connaître les taux de participation par catégorie de fonctionnaires. De plus, le taux de participation global évoqué par l'UGTT semble devoir être considéré avec précaution.

² M. Houcine Dimassi n'a pas mentionné la méthodologie retenue pour aboutir cette estimation.

secrétariat permanent aura pour principal objectif la réactivation des travaux et le suivi des différentes recommandations et décisions émanant de ce conseil.

- *Tenue de l'assemblée constitutive du conseil national du Dialogue social mardi 27 novembre 2018.*

Le conseil national du Dialogue social sera opérationnel à partir de mardi 27 novembre 2018. Ce jour, le Chef de gouvernement M. Y. Chahed présidera l'assemblée constitutive. Ce conseil a été institué par la Loi n° 2017-54 du 24 juillet 2017. Selon les dispositions de la loi, son assemblée générale est une instance tripartite se composant d'un nombre égal de représentants du gouvernement, de représentants des organisations les plus représentatives des travailleurs, et de représentants des organisations les plus représentatives des employeurs dans les secteurs agricole et non agricole. L'objectif principal de ce conseil est « d'organiser et de gérer le dialogue social concernant les questions sociales et économiques d'intérêt commun pour les trois partenaires sociaux ». Ce conseil aura un rôle important puisqu'il sera obligatoirement consulté sur les projets de loi et des décrets gouvernementaux ayant trait au travail, aux relations professionnelles, à la formation professionnelle et à la protection sociale.

- *Augmentation des exportations tunisiennes d'huile d'olive et de produits biologiques sur les dix premiers mois de l'année 2018.*

Selon les dernières données publiées par l'INS, la Tunisie a exporté environ 190 400 tonnes d'huile d'olive sur les dix premiers mois de l'année 2018, générant 1,81 Md TND de recettes sur la période. Ces exportations ont progressé de +180% en volume et de +195% en valeur en glissement annuel. Les recettes représentent désormais environ 5,5% du total des recettes des exportations tunisiennes (contre 2,3% sur la même période de l'année précédente). Les exportations tunisiennes de produits biologiques, dont le volume est constitué à presque 80% d'huile d'olive, ont également connu une augmentation substantielle sur cette période (+43% en valeur et +28% en volume par rapport à la même période de 2017). Ainsi, la Tunisie a exporté 53 000 tonnes de produits biologiques tunisiens, pour une valeur estimée à plus de 520 M TND. Toutefois, selon le PDG de l'Office national de l'Huile (ONH), M. Chokri Bayouhd, la production d'huile d'olive devrait diminuer de moitié pour la saison 2018/2019 (à 170 000 tonnes contre 325 000 tonnes pour la saison 2017/2018).

- *Adoption du Projet de loi de finances complémentaire pour l'année 2018 par l'Assemblée des représentants du peuple.*

L'Assemblée des représentants du peuple (ARP) a adopté mercredi 21 novembre 2018 le Projet de loi de finances complémentaire (PLFC) pour l'année 2018 (82 votes favorables, 18 défavorables et 13 abstentions). L'ARP va désormais s'atteler à l'examen du Projet de loi de finances (PLF) 2019. Le début des séances plénières a été reporté au 24 novembre 2018. La période du 6 au 10 décembre 2018 sera consacrée à l'examen du PLF 2019 par article. Le PLF devra être adopté au plus tard le 10 décembre 2018, conformément à l'article 66 de la constitution tunisienne.

LIBYE

- *Augmentation des revenus libyens tirés de la rente pétrolière en septembre 2018.*

Dans un communiqué publié ce jeudi 22 novembre, la compagnie pétrolière nationale libyenne a annoncé que les revenus pétroliers de l'État libyen (i.e. les revenus tirés de la vente de pétrole brut et de produits dérivés, ainsi que les taxes et redevances perçues sur les contrats de concession) se sont élevés à 1,66 Md USD pour le mois de septembre 2018, soit +5,6% par rapport au mois précédent.

- *Systématisation des procédures de contrôle et d'audit au sein de la compagnie pétrolière nationale libyenne.*

Dans une déclaration faite à la presse, M. Sanallah, Président de la compagnie pétrolière nationale, a indiqué que les opérations de contrôle et d'audit seront systématisées. Selon lui, ces procédures devraient devenir « la norme pour l'ensemble du secteur public et des ministères afin de garantir une répartition équitable des revenus pétroliers à travers le pays ». Dans le même sens, la compagnie pétrolière nationale a également indiqué dans un communiqué qu'elle publierait l'ensemble de ses revenus mensuels de pétrole et de gaz afin « de renforcer la transparence et la confiance des libyens dans leurs institutions publiques ».